

Enseigner en hôpital de Jour

1 poste à Lons le Saunier et 1 poste à Dole

L'enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur académique des services de l'Éducation nationale du Jura et de l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de l'École inclusive ainsi que sous l'autorité fonctionnelle du médecin, responsable de l'unité d'hospitalisation.

L'enseignant s'inscrit dans une équipe pluridisciplinaire.

Il maintient le lien avec les établissements de référence des élèves. L'enseignant participe aux actions de formation des enseignants des premier et second degrés liées à la personnalisation des parcours des élèves. L'enseignant doit savoir faire preuve de discrétion dans le strict respect de l'obligation de réserve professionnelle.

Conditions préalables à la candidature :

- être titulaire du CAPPEI ou CAPA-SH, ou à défaut, être inscrit dans la formation CAPPEI.

Missions :

- assurer la scolarisation, pendant les temps d'hospitalisation de jour et selon les indications médicales, d'enfants ou d'adolescents en soins de jour ;
- travailler à l'inclusion des enfants ou des adolescents dans le système scolaire ordinaire pendant ou après les hospitalisations, en la préparant suffisamment tôt, avec l'équipe pédagogique qui assurera l'accueil, en relation avec les parents et l'équipe médicale ;
- accompagner les scolarisations en classe ordinaire ;
- accompagner s'il y a lieu les adolescents dans la construction d'un projet professionnel, en appui sur le Projet Personnalisé d'Orientation (PPO) ;
- collaborer avec les équipes médicales et/ou éducatives ;
- établir, en accord avec son responsable d'unité d'hospitalisation, un projet de fonctionnement de l'unité d'enseignement adapté aux conditions particulières de cette unité, qu'il soumet à l'IEN École inclusive ;
- participer aux diverses réunions institutionnelles.

Connaissances et capacités demandées :

- connaître l'École inclusive et les évolutions réglementaires et institutionnelles concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap ;
- maîtriser les théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages, et les approches pédagogiques différenciées et individualisées ;
- connaître les programmes de l'école et du collège et proposer l'adaptation des enseignements en référence aux objectifs du socle commun ;
- maîtriser les écrits professionnels et l'outil informatique ;
- être en capacité d'associer les familles à la mise en oeuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant ;
- savoir se distancier face aux problématiques liées au handicap ou à la maladie ;
- être capable de s'intégrer dans une équipe pluri catégorielle ;
- avoir le sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication ;
- être capable d'animer une formation d'adultes et de se positionner comme personne ressource auprès des équipes enseignantes.